

Votation fédérale du 24 septembre 2000



**Politique de l'énergie :
le temps
du renouveau**

Démocratie et intégration : le courage de l'avenir



PS

Suisse

scénarios socialistes 3/2000

Service de Presse

- 1. Responsabilité sur le plan politique et idéologique
- 2. Les grands débats de la gauche socialiste
- 3. L'actualité de la gauche
- 4. Les grands débats de la gauche
- 5. Les grands débats de la gauche
- 6. Les grands débats de la gauche
- 7. L'actualité de la gauche
- 8. Les grands débats de la gauche
- 9. Les grands débats de la gauche
- 10. Les grands débats de la gauche
- 11. Les grands débats de la gauche
- 12. Les grands débats de la gauche
- 13. Les grands débats de la gauche
- 14. Les grands débats de la gauche
- 15. Les grands débats de la gauche
- 16. Les grands débats de la gauche
- 17. Les grands débats de la gauche
- 18. Les grands débats de la gauche
- 19. Les grands débats de la gauche
- 20. Les grands débats de la gauche



Le **Service de presse** avec les informations les plus récentes sur la politique suisse, les prises de position du PS Suisse, les nouvelles publications et manifestations. Un dossier spécial est consacré chaque mois à des questions économiques d'actualité.

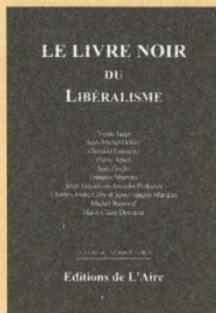
Abonnement annuel : **Fr. 60.-**
Membres du PSS : **Fr. 30.-**

Impressum

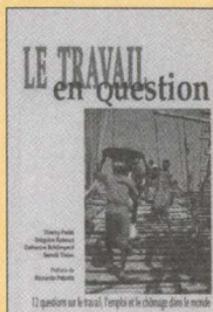
scénarios socialistes
n° 3, août 2000
Journal pour les membres du PS Suisse
Parution 4 fois par an
Éditeur:
Parti socialiste suisse,
Berne
Responsable:
Ursula Dubois,
porte-parole
Collaboration:
Martin Grossenbacher,
Myriam Holzner,
Jean-Ph. Jeannerat,
Markus Marti,
Jean-François Steiert
Photos:
SwissPictureBase
Mise en page:
Kurt Bläuer, Ateliers
Jaune, Berne
Impression:
S&Z Print, Brig-Glis



Michel Cornut:
Saliarié-e-s: tous vos droits
Toutes les dispositions du droit du travail expliquées dans le but de faire valoir ses droits. Lecture aisée pour non juristes.
Editions d'en bas et UNIA, Lausanne, 1996. **Fr. 22.-**



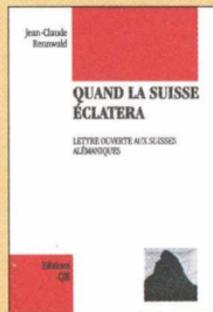
Collectif:
Le livre noir du libéralisme
Le classique de la gauche romande, en riposte aux livres blancs des des Pury et consorts.
Editions de l'Aire, Vevey, 1996. **Fr. 30.-**



Collectif:
Le travail en question
12 questions sur le travail et le chômage dans le monde. Orcades, Déclaration de Berne et Magasins du Monde, Lausanne 1995. **Fr. 15.-**



René Longet:
La Suisse en Reconstitution
Outils pour l'action. Réflexion politique sur la nécessité de réformer la Suisse en profondeur.
Editions Jouvance, Grand-Lancy, 1997. **Fr. 28.-**



Jean-Claude Rennwald:
Quand la Suisse éclatera
Lettre ouverte aux Suisses allemands.
Editions CEJ, 2000. **Fr. 24.-**

Un nouveau départ



Pierre-Alain Gentil
 maire de Delémont
 conseiller aux Etats
 vice-président du Groupe
 socialiste de l'Assemblée
 fédérale

Pour les socialistes suisses, l'automne 2000 sera l'occasion d'un nouveau départ, dans plusieurs domaines. Sur le plan de la vie du parti, notre Congrès nous permettra de mettre un point final à une période peu heureuse de l'histoire du PS. Après de fortes turbulences, le parti, sa direction, ses élus et ses militants vont pouvoir se consacrer à nouveau à leur tâche principale: proposer au pays une alternative crédible au néo-libéralisme! Dans les domaines économique, social, culturel, dans les secteurs de la santé, de la formation professionnelle, pour n'en citer que quelques-uns, nos concitoyennes et concitoyens attendent de nous des réponses claires et préservant la cohésion nationale. Le travail ne manquera pas. Dans le domaine énergétique, la votation populaire du 24 septembre nous permettra de marquer un point fort en direction d'une politique plus soucieuse de ménager l'environnement, de préserver l'avenir et de donner un « coup de pouce » aux technologies nouvelles. Un triple OUI peut donner ici le déclic. S'agissant, enfin, des services publics, la discussion du Congrès devrait nous permettre de définir clairement la conception que nous avons du rôle de l'État dans sa mission de service aux citoyens. Au « moins d'État », à la conception de l'« État veilleur de nuit », nous devons opposer un modèle préservant la solidarité et l'égalité de traitement entre les citoyens et les régions. Cela n'exclut naturellement pas des réformes, mais cela exige que ces réformes soit entreprises dans l'intérêt du plus grand nombre. Les citoyennes et les citoyens de notre pays attendent beaucoup des socialistes. Nous n'avons guère brillé ces derniers temps et ne pouvons plus les décevoir. Nous saurons être à la hauteur de leur attente!



Sommaire

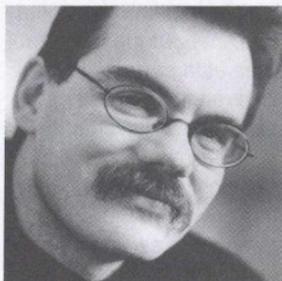


Ursula Dubois
porte-parole du PS Suisse

Prêtez attention à la double carte postale figurant au centre de ce cahier! Face à l'initiative « pour une réglementation de l'immigration », nous avons lancé un « **Appel pour une Suisse tolérante** ». Merci de le signer vous aussi et de nous le renvoyer avec la première carte. La deuxième carte vous permet de vous adresser à une personne de votre connaissance, pour lui rappeler d'aller voter le 24 septembre. L'enjeu est de taille, chaque contribution est bienvenue. Davantage d'informations à : www.suissetolerante.ch

L'éditorial de Pierre-Alain Gentil	3
3 x OUI pour le renouveau de notre politique de l'énergie!	
Favorable aux emplois et respectueuse de l'environnement	5
Préserver nos capacités de production	7
Enjeux économiques des redevances énergétiques	8
Le point de vue de Moritz Leuenberger	10
Informations pratiques	12
Davantage de droits au peuple? Certainement!	
Renforcer et affiner notre démocratie	13
Informations pratiques	15
NON à une vile réglementation de l'immigration!	
Refuser fermement l'arbitraire chiffré	16
Informations pratiques	18
Congrès ordinaire 2000 à Lugano	
L'appel à participer de Pierre Aeby	19
Informations pratiques	20
Agenda	21
Bulletin de commande PShop	22

Une réforme favorable aux emplois et respectueuse de l'environnement



Jean-François Steiert
secrétaire général
du PS Suisse

Favoriser les énergies renouvelables. A côté de l'énergie hydroélectrique, cela signifie recourir aux filières du bois, de la biomasse et du soleil. Deux des objets soumis au verdict du peuple et des cantons vont dans cette direction: l'initiative « pour l'introduction d'un centime solaire » et l'article sur une redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables. La première demande un prélèvement de 0,5 centime par kilowatt/heure sur les énergies renouvelables pendant 20 ans. Le second, un contre-projet du Parlement

Voici dix ans, le peuple suisse acceptait le moratoire nucléaire. Aujourd'hui, il s'agit de donner clairement la priorité aux énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement, et de mettre progressivement en œuvre une réforme fiscale favorable aux emplois. C'est dire l'importance de la votation du 24 septembre. Le PS recommande de voter OUI aux trois objets et, en réponse à la question subsidiaire, de donner la préférence à l'initiative solaire.

fédéral, se limite à 0,3 ct/kWh pendant 15 ans au plus. Le produit net de ce « centime » solaire sera en-

Jean-François Steiert a rallié le secrétariat central du PS en 1993. Il y a assumé la position délicate et exigeante de porte-parole puis, au printemps 1998, il a été élu au poste de secrétaire général. Il quittera ses fonctions au soir du 15 octobre, au terme du Congrès ordinaire. Le Comité directeur du PS Suisse tient à lui exprimer ici sa vive reconnaissance pour les services rendus et ses meilleurs vœux pour l'avenir.

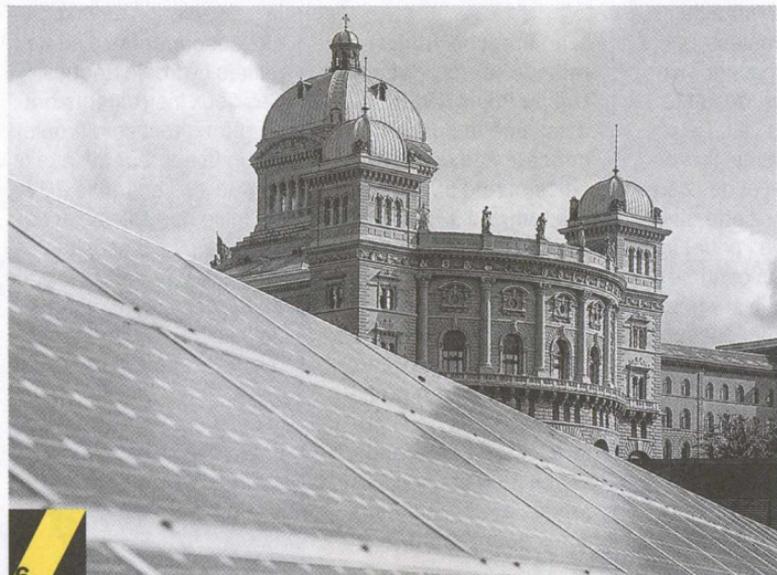
tièrement utilisé pour encourager le développement des énergies renouvelables, avec une part consacrée à la préservation de la capacité concurrentielle de nos usines hydroélectriques. Ces deux instruments ont un effet direct sur l'emploi. Selon la hauteur de la taxe incitative, il en ira de 20 à 60 mille nouvelles places de travail. Le dispositif amortira également le choc de l'ouverture du marché de l'électricité. Quant au renchérissement de l'énergie, il sera compensé pour le consommateur final par la baisse des prix attendue du fait de l'ouverture du marché.

A long terme, une réforme fiscale écologique aux effets bénéfiques

Après quelques années, la redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement prendra le relais. Sa mise en œuvre est plus complexe, parce que l'intégralité de ses recettes nettes sera ristournée à la population et à l'économie, par le jeu de l'AVS. C'est la mise en œuvre du principe

« imposer l'énergie et non le travail ». L'énergie devient plus chère, mais le coût du travail baisse, avec des charges moindres pour les entreprises et un revenu augmenté d'autant pour les personnes salariées. C'est ici que réside le plus grand potentiel de renouveau de la politique suisse de l'énergie. Les effets sur l'emploi seront considérables et se feront sentir à

long terme. La consommation énergétique sera stabilisée et la part des énergies renouvelables augmentera massivement, avec des conséquences très positives sur la qualité de l'environnement, notamment s'agissant de la qualité de l'air. Indirectement, c'est donc également la santé de toute la population qui en bénéficiera.



Préserver nos capacités de production



Didier Berberat
conseiller national
La Chaux-de-Fonds

Dans toute l'Europe, l'ouverture du marché de l'électricité renforce la concurrence entre les producteurs. La Suisse doit s'y adapter en évitant des effets négatifs sur l'emploi et en préservant ses ressources hydrauliques. Car 60% de notre consommation de courant est couverte par des installations hydroélectriques. Et il leur est difficile de rester compétitives face au courant d'origine nucléaire français ou aux centrales thermiques d'Europe de l'Est, qui produisent moins cher, tout en générant des coûts environnementaux qu'il faudra bien assumer un jour.

Comment préserver notre capacité de production hydroélectrique? En définissant des mesures d'accompagnement adéquates, comme nous l'avons fait pour les transports terrestres, parallèlement aux accords bilatéraux avec l'Union européenne. Avec l'initiative solaire, avec la redevance promotionnelle, nous disposons d'outils efficaces à cette fin.

Un quart du produit des redevances sera affecté, dans les 15 à 20 années qui viennent, à la rénovation et au maintien de la valeur des installations hydroélectriques. Les dispositions d'application prévoient des conditions strictes de protection des cours d'eau et de la nature. Ainsi, nos barrages deviendront compétitifs dans le nouveau contexte européen de l'électricité. Et les emplois qui y sont liés seront mieux assurés. En déposant dans les urnes un triple OUI de politique énergétique le 24

septembre, nous disons aussi oui à l'avenir des centrales hydroélectriques suisses. Pour les régions périphériques, c'est donc aussi un oui au développement économique et une assurance contre la marginalisation.



Enjeux économiques des redevances énergétiques

La majorité des entreprises sont favorables à une réforme fiscale écologique, mais les milieux économiques crient au blasphème, Union suisse du commerce et de l'industrie et Société pour le développement de l'économie suisse en tête. De nouvelles taxes nuiraient à la compétitivité de la Suisse et des entreprises. Elles induiraient des biais ravageurs dans le marché de l'énergie et instaureraient de nouveaux systèmes de subventionnement étatique. Qu'en est-il ?

Un large consensus existe entre les diverses instances politiques et gouvernementales, les associations de consommateurs, de développement et de protection de l'environnement : l'allègement des charges sociales et la promotion des énergies renouvelables représentent d'importants stimulants économiques. L'emploi sera encouragé, car moins taxé, surtout dans les domaines des énergies renouvelables et de l'industrie hydraulique, qui devra faire face au défi de l'ouverture du marché de l'électricité.

La redevance incitative en faveur de l'environnement étant fiscalement neutre, par le jeu de la redistribution

des recettes nettes, la charge fiscale n'augmente pas. L'introduction graduelle des redevances permettra aux entreprises de se préparer à diminuer leur consommation et à améliorer leur

rendement énergétique. A long terme, elles seront gagnantes puisqu'elles renforceront par là leur compétitivité. De plus, des allègements sont prévus pour les entreprises dont la production exige une forte consommation en énergie, les fonderies par exemple. Enfin, la taxation sur les énergies non renouvelables fera baisser les coûts économiques externes non couverts occasionnés à l'environnement (estimation : 16 milliards de francs par an).

Solidarité bien comprise

Une personne vivant en Suisse consomme en moyenne 120 gigajoules d'énergie par année, contre 30 pour une personne d'un pays en développement. Nous consommons beaucoup et nous polluons trop. Cette équation dessine notre responsabilité envers les populations du Sud, premières victimes des changements climatiques en cours. Nous devons donc agir pour préserver l'écosystème.

En application du principe du pollueur-payeur, le consommateur final est touché au porte-monnaie. Il ne s'agit pas de grever notre budget d'un impôt indirect supplémentaire, mais d'induire, par le biais d'une incitation sensible, un changement dans notre manière de consommer. Actuellement, l'énergie est largement considérée comme un bien de consommation disponible sans limite, alors qu'il s'agit d'une ressource précieuse, à laquelle tout être humain devrait avoir accès. En acceptant de renchérir l'énergie dont nous avons besoin, nous ferons donc aussi un pas supplémentaire vers une société plus équitable.

Et pour les consommateurs ?

Aucun doute, le prix des énergies non renouvelables (essence, huile de chauffage, gaz naturel) va augmenter. Pour un ménage moyen, cela représente une hausse des dépenses consacrées à l'énergie variant de 3 à 22% selon la taxe mise en vigueur.

■ Mais, à l'exception du gaz naturel, les prix resteront inférieurs à ce qu'ils étaient en 1980.

■ Pour l'électricité, la hausse générée par les redevances sera quasi entièrement compensée par les effets bénéfiques sur les prix attendus de l'ouverture progressive du marché.

■ Chacune et chacun est en mesure de diminuer, pour une partie au moins, sa propre consommation d'énergie, en intégrant ce facteur dans ses décisions d'achat.

Logique du bonus aux investissements

Le programme Énergie 2000 montre que les aides à l'investissement dans le domaine de l'énergie ont un rapport coûts/bénéfices très intéressant. Il a permis, en 1999, de réduire la consommation d'énergie de 4,3%, ce qui correspond à la consommation totale du Tessin. Ce résultat est le fruit d'un investissement de 51,3 millions de francs par la Confédération. Les bonus à l'investissement pour des projets en matière énergétique, débloqués en 1997, ont également eu des effets très positifs sur l'économie. Les 64 millions de francs ont induit des investissements privés et publics à hauteur de 960 millions. Ainsi, en moyenne, chaque franc de l'État a engendré un investissement privé de 15 francs dans les énergies renouvelables et des projets d'utilisation rationnelle de l'énergie. Au bilan, ce sont plus de 4000 emplois qui ont été créés ou préservés. L'initiative « pour l'introduction d'un centime solaire » serait un levier bien plus puissant. On en attend la création de plus de 30 000 emplois.

Des redevances antisociales ?

Les ménages à faible revenu et les personnes à la retraite redoutent un renchérissement proportionnellement plus élevé de leur facture énergétique. Cette crainte est fondée, mais...

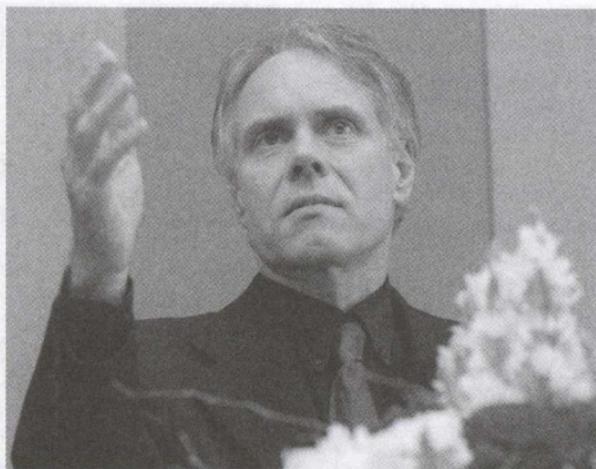
■ Le problème ne se posera qu'avec la redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement. L'initiative solaire ou le contre-projet du Parlement ne prêteront pas ces catégories.

■ Les modalités de la ristourne des recettes de la redevance via l'AVS doivent encore être fixées dans une loi, où le PS s'efforcera de faire inclure les dispositifs sociaux adéquats.

■ L'impact économique de la redevance aura une influence favorable sur la conjoncture, dont les catégories sociales les moins favorisées bénéficieront également.

■ En effet, le facteur décisif pour le financement de l'AVS réside dans la croissance économique. La réforme fiscale écologique la soutiendra à long terme: la pression aux économies dans le domaine social baissera et ce sera tout bénéfique pour les prestations des régimes sociaux.

La politique de l'avenir



Moritz Leuenberger
conseiller fédéral
DETEC

Nous voyons aujourd'hui les effets de l'ouverture des marchés des télécommunications et du courrier. La Poste et Swisscom sont confrontées à une dure concurrence. Elles peuvent y faire face parce que la Confédération a dépensé des milliards pour les libérer des charges du passé et les doter d'un capital-risque suffisant.

Nous devons nous attendre à une concurrence aussi

redoutable avec l'inévitable ouverture du marché de

l'électricité. A la différence près que les barrages n'appartiennent pas à la Confédération, qui n'a donc pu les préparer à faire face à la concurrence qui s'annonce. Or, renouvelable et propre, l'énergie hydraulique est une ressource essentielle pour notre pays. Avec la redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables, nous pouvons assurer son avenir économique. Elle aidera à régler le problème de l'amortissement des investissements d'hier et garan-

tira la modernisation permanente des installations. En tant que contre-projet à l'initiative solaire, le Parlement l'a voulue pour accompagner l'ouverture en cours du marché de l'électricité. Tout comme il a fallu définir des mesures d'accompagnement pour les accords bilatéraux avec l'Union Européenne.

La redevance incitative en faveur de l'environnement contribuera, à long terme, à réduire la pollution atmosphérique, en premier lieu les émissions de CO₂. Sur le plan international, nous nous sommes engagés à les abaisser de 10% d'ici à 2010, par rapport au niveau de 1990.

Dans l'optique d'un développement durable, ces redevances favorisent les énergies renouvelables et non polluantes, elles ren-

forcent aussi la capacité concurrentielle de notre économie. Et voici que les milieux de l'économie les attaquent de front, accusant l'État de vouloir prélever de nouveaux impôts. C'est un comble: les recettes nettes seront ristournées intégralement via l'AVS, ce qui abaissera les coûts du travail; les subventions ciblées à l'innovation technique soutiendront efficacement des centaines de PME, entraînant des effets bénéfiques pour l'emploi.

Le 24 septembre, nous devons dire si nous voulons, par le biais d'incitations économiques, introduire en douceur une politique énergétique respectueuse de l'environnement et garante des emplois de demain. Je vous recommande vivement d'y souscrire.



Christiane Brunner
conseillère aux Etats
présidente de la FTMH
Genève

Un investissement pour les emplois

Les instruments d'incitation et de promotion sont importants pour les travailleuses et les travailleurs également. Les redevances sur l'énergie créeront des milliers de places de travail, notamment dans les domaines de la métallurgie, des machines, du solaire et de la construction. De nombreuses entreprises industrielles et innovatrices en profiteront.

A mes yeux, l'énergie solaire est une technologie orientée vers l'avenir. Les projets de redevances énergétiques créent des possibilités de travail et de formation dans des domaines d'activité du futur. Un jour ou l'autre en effet, les ressources en pétrole et en gaz seront épuisées. D'ici là, nous devons développer les énergies renouvelables de manière à pouvoir remplacer en grande partie les énergies fossiles.

Posons les jalons dès maintenant! Nous devons miser aujourd'hui déjà sur les technologies de demain, susceptibles d'apporter aux générations futures de bonnes conditions de vie et des emplois.

Informations pratiques

Disponible au PS Suisse:

- un argumentaire, A5, 16 pages, Fr. 2.- + port
 - une liste d'orateurs/orateurs pour assemblée
 - un formulaire pour matériels de campagne supplémentaire
- PS Suisse, secrétariat central, Spitalgasse 34, case postale, 3001 Berne
téléphone: 031 329 69 69
télécopieur: 031 329 69 70
courriel: secretariat@sp-ps.ch

Sources:

- Déclaration de Berne, Vers un développement solidaire, N° 156 (dossier)
- René Longet, Développement durable: une réponse mondiale à la mondialisation, avril 2000
- Société suisse pour la protection de l'environnement, «En marche vers une réforme fiscale écologique» octobre 1999
- Beat Burgenmeier, «Comment les entreprises suisses acceptent-elles les taxes environnementales?», in Revue économique et sociale, N° 51, mars 1999
- Office fédéral de l'énergie, Redevance incitative en faveur de l'environnement, Conséquences pour les prix et les coûts de l'énergie, 19 mai 2000

Sur Internet:

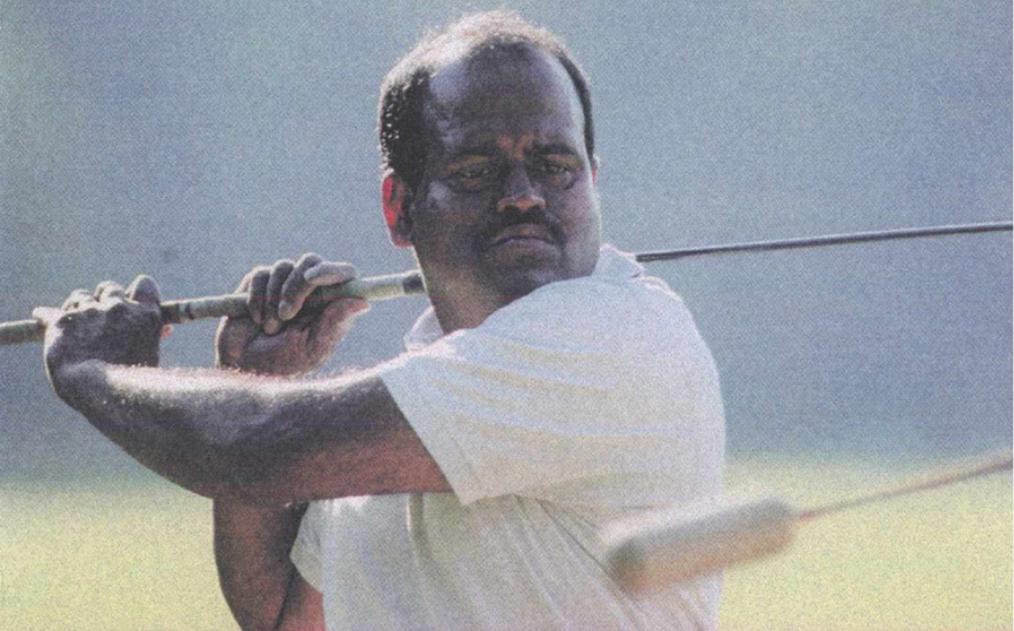
- Office fédéral de l'environnement (OFEFP): www.buwal.ch/f/index.htm
- Agenda 21 locaux: www.agenda21.local.ch
- Dossier des votations l'Office fédéral de l'énergie: www.admin.ch/bfe/zukunft/f/htm
- Calcul en ligne des effets des redevances sur votre budget: www.admin.ch/bfe/zukunft/f/modell.htm
- Site de l'initiative solaire: www.initiative-solaire.ch
- Site du comité favorable au triple OUI: www.osolemio.ch
- Campagne du WWF «Nous sommes le climat»: www.wwf.ch/french/campaign/climate.htm
- Pour prendre connaissance des arguments des opposants: www.sdes.ch

Question subsidiaire

Pour la première fois lors d'une votation fédérale, il sera possible de dire OUI aussi bien à l'initiative proposée qu'à son contre-projet. Jusqu'à présent, citoyens et citoyennes en faveur du changement devaient choisir entre les deux, ce qui avait pour conséquence d'affaiblir le camp du oui en le divisant. Ce ne sera plus le cas avec la question subsidiaire: elle permet d'accepter les deux objets et de les départager ensuite, s'ils obtiennent les deux une majorité.

La question posée sera la suivante: «Si le peuple et les cantons acceptaient à la fois l'initiative populaire et le contre-projet, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?». Le PS recommande de donner la préférence à l'initiative solaire plutôt qu'à la redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables.

L'ouverture enrichit.



**Le 24 septembre 2000:
NON à l'initiative des 18%**

Appel pour une Suisse tolérante, case postale 7876, 3001 Berne
www.suissetolerante.ch

- Oui, je signe moi aussi l'« Appel pour une Suisse tolérante ! »
- Je soutiens la publication de l'appel en versant Fr. sur le compte postal 30-781841-9
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement
- Je commande de la documentation supplémentaire

À coller
à 70 cts svpl.

Nom

Prénom

Fonction/profession

Adresse

NPA/Localité

Courriel

Signature

Appel pour une Suisse

tolérante

Secrétariat

case postale 7876

3001 Berne

Aidez-nous : signez vous aussi cet appel !

L'avenir de la Suisse dépend de son aptitude à cohabiter. Les signataires de cet appel – individus, organisations et entreprises – exigent pour cette raison une politique d'immigration qui :

- respecte les droits fondamentaux, supprime la précarisation des conditions de séjour et d'établissement des migrants et des migrants et ne tolère aucune discrimination ;
- favorise des mesures migratoires qui ne soient pas dictées par les seules nécessités économiques, mais répondent aux besoins sociaux et familiaux des migrants et des migrants et contribuent à une cohabitation basée sur le respect et la reconnaissance

- assure une intégration complète des migrants et des migrants, dans les domaines linguistiques et professionnels, de même que scolaire et de la formation, et un meilleur échange culturel entre la population suisse et migrante ;
- permette la participation des personnes étrangères résidentes à la vie publique et politique ;
- facilite la naturalisation des étrangères et des étrangers de la deuxième et troisième génération ;
- ne relève pas de la seule politique intérieure, mais soit un pan de la politique extérieure et de développement de la Suisse.

telles que les prévoit l'initiative dite des 18% sont incompatibles avec une politique migratoire tournée vers le futur. Elles ne respectent pas l'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne. Ces dispositions empêchent, en outre, le développement économique et démographique de la Suisse. L'initiative des 18% est un pur produit du rejet et de l'isolement, son acceptation en votation donnerait un signal grave et nuisait à notre image à l'étranger. La Suisse ne doit pas se fermer au monde. La tolérance renforce, l'ouverture enrichit. Pour ces raisons, un NON résolu à l'initiative populaire « pour une réglemen-

Le 24 septembre 2000:

NON à une vile réglementation de l'immigration

Franchir
à 70 cts svpl.

Renforcer et affiner notre démocratie



Marlyse Dormond
conseillère nationale
Lausanne

L'initiative demande d'introduire un nouveau droit populaire dans la constitution fédérale.

L'idée est simple: permettre à qui critique l'une ou l'autre disposition d'une loi adoptée par le Parlement de proposer une variante, qui sera soumise au verdict populaire.

Aujourd'hui, 50 000 citoyennes et citoyens peuvent déposer un référendum pour combattre une nouvelle loi. C'est ce à quoi, par exemple, la gauche s'est décidée avec la nouvelle loi sur le personnel de la Confédération, sur laquelle nous de-

L'initiative populaire fédérale « Davantage de droits au peuple grâce au référendum avec contre-proposition (référendum constructif) » reste malheureusement à l'arrière-plan des discussions et la campagne peine à prendre son essor. Elle apporte pourtant une innovation précieuse dans la panoplie des droits populaires et mérite un soutien sans réserve.

vrons donc nous prononcer le 26 novembre prochain. Le scrutin donne à la majorité la possibilité de dire oui ou non à la loi. Ce système est maintenu.

À l'avenir, selon l'initiative, il serait possible de déposer un contre-projet en même temps qu'une demande de référendum – comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans les cantons de Berne et de Nidwald. Le peuple décide entre le projet des autorités et le contre-projet des référendaires.

Décider, mais en nuances

Les objets complexes soumis au verdict populaire sont parfois « emballés » de telle manière qu'ils ne per-

mettent pas un vrai choix. Ou ils exigent un compromis déchirant. Souvenons-nous de la 10^e révision de l'AVS: comment apprécier une loi qui intègre le splitting et le bonus éducatif, mais aussi le relèvement de l'âge AVS des femmes, sujet sensible entre tous? Avec le référendum constructif, l'un ou l'autre point essentiel de la révision aurait certainement fait l'objet de variantes, que le peuple aurait dû départager.

Un dispositif compatible avec le droit européen

Lors des travaux sur l'arrêté fédéral relatif à l'EEE, le référendum constructif

avait fait l'objet d'une initiative de la Commission des institutions politiques du Conseil national. Si le peuple avait dit oui le 6 décembre 1992, la Suisse connaîtrait le référendum constructif depuis plus de 7 ans. Aujourd'hui encore, en prévision de notre rapprochement avec l'Union européenne, le référendum constructif pourrait nous aider à adapter notre droit intérieur, par exemple quand il s'agira de voter sur de futures mesures d'accompagnement.

Un nouveau droit... Et pourquoi pas?

Mode d'emploi

La constitution fédérale est complétée comme il suit:

Art. 89^{ter} (nouveau)

1. 50 000 citoyennes et citoyens actifs ou huit cantons peuvent aussi, au lieu du référendum prévu aux articles 89, alinéa 2, ou 89^{bis}, alinéa 2, demander une votation sur une contre-proposition à une loi fédérale ou à un arrêté fédéral de portée générale.
2. Une votation sur une contre-proposition peut être demandée si au moins cinq pour cent des membres d'un conseil ont approuvé la contre-proposition.
3. Si la votation populaire sur la contre-proposition est demandée, les citoyennes et citoyens actifs votent soit en faveur de la loi fédérale ou de l'arrêté fédéral de portée générale, soit en faveur de la contre-proposition.
4. Si, dans le même temps, la votation populaire sur l'acceptation ou le rejet de la loi fédérale ou de l'arrêté fédéral de portée générale est demandée conformément aux articles 89, alinéa 2, ou 89^{bis}, alinéa 2, la procédure de vote prévue à l'article 121^{bis} s'applique par analogie.
5. Si plusieurs contre-propositions qui s'excluent mutuellement sont présentées, il est procédé à des votes subsidiaires.

Informations pratiques

Disponible au PS Suisse :

- un dépliant, A5, 6 pages, gratuit
- un argumentaire, A4, 12 pages, gratuit
- une liste d'oratrices/orateurs pour assemblée

PS Suisse, secrétariat central,
Spitalgasse 34, case postale,
3001 Berne
téléphone: 031 329 69 69
télécopieur: 031 329 69 70
courriel: secretariat@sp-ps.ch

Le comité d'initiative

Association
Davantage de droits au peuple
case postale 7271
3001 Berne
téléphone:
031 329 69 93
Internet:
www.referendumconstructif.ch
courriel:
info@referendumconstructif.ch



Otto Stich
ancien conseiller fédéral
Dornach (SO)

« À l'heure ou presque tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter nos droits démocratiques par des privatisations, des délégations de compétences, etc., le référendum constructif est une modernisation bienvenue et un renforcement salutaire en vue d'une démocratie plus efficace. Ce type de référendum permet, en améliorant d'emblée le projet soumis au peuple, d'éviter de rejeter toute une loi parce qu'elle est insatisfaisante sur un point seulement... et de n'avoir plus rien pendant des années! »



Valérie Garbani
conseillère nationale
Neuchâtel

« Le référendum constructif est l'instrument de la transparence, à l'inverse du référendum suppressif. Le référendum constructif permettra d'éviter les purs calculs tactiques et les alliances contre nature. Il contraindra les opposants à montrer leurs cartes, puisqu'ils devront prendre position sur une alternative proposée et, dès lors, expliquer quelles sont leurs réelles visées politiques. La population deviendra donc encore davantage un acteur à part entière de notre système démocratique. »

Refuser fermement l'arbitraire chiffré



Lilliane Maury Pasquier
conseillère nationale
Genève

La fixation d'un taux maximum admissible de population étrangère parmi la population résidente ne contribuera en rien à l'amélioration de la qualité de vie des divers groupes constituant la société suisse. La détermination de ce taux relève d'un arbitraire complet : en quoi des problèmes particuliers se posent-ils avec la population étrangère à partir de 18%, problèmes qui ne se poseraient pas ou moins à un taux inférieur ?

Il est vrai que la Suisse, en comparaison avec les

Son petit nom : initiative des 18%. Son ambition : limiter à 18% la part de la population résidant chez nous. Ses arguments : rien de rationnel hélas, mais un jeu habile avec les peurs devant les changements en cours et un arrière-plan de xénophobie. Notre réponse : à rejeter sans modération le 24 septembre.

autres pays d'Europe, connaît une forte présence étrangère, avec une moyenne sur le plan national de 19,4%. Mais il faut rappeler que la pratique de la naturalisation est aussi beaucoup plus restrictive chez nous que dans la plupart des pays européens. A supposer que notre droit soit équivalent à celui des pays voisins, la population étrangère rapportée à la population de nationalité suisse avoisinerait 8%. En restreignant sévèrement l'immigration, la Suisse ne résout aucun des problèmes posés. Ce qu'il nous faut, c'est une meilleure politique d'intégration des personnes

d'origine étrangère, en acceptant le fait que notre pays est de longue date un pays d'immigration et qu'il le restera. De plus, la croissance économique revenant progressivement, le recours à de la main d'œuvre d'origine étrangère est inévitable dans de nombreuses branches et il contribue à la prospérité générale.

Dans ce contexte, l'initiative fait appel aux vieilles craintes de surpopulation étrangère et titille des sentiments xénophobes hélas latents. Elle est la septième du genre depuis la tristement célèbre initiative Schwarzenbach qui, en juin 1970, avait drainé 74% de

la population aux urnes. Comme toujours, les partisans d'une limite mettent en avant des critères quantitatifs, laissant entendre que les problèmes de migrations se laissent aisément résoudre par une po-

litique restrictive et répressive, alors que les expériences montrent qu'il n'en est rien.

Douteuse sous l'angle des engagements internationaux de la Suisse, cette initiative de la droite la plus

populiste est en outre carrément contraire aux accords bilatéraux avec l'Union européenne, que le peuple suisse vient d'accepter largement: son acceptation isolerait encore davantage notre pays.



Informations pratiques

Disponible au PS Suisse :

- un tract avec l'Appel pour une Suisse tolérante, A4, gratuit
- un argumentaire bref, A4, 2 pages, gratuit
- une liste d'oratrices/orateurs pour assemblée PS Suisse, secrétariat central, Spitalgasse 34, case postale, 3001 Berne
téléphone: 031 329 69 69
télécopieur: 031 329 69 70
courriel: secretariat@sp-ps.ch

Les principales forces politiques, dont le PDC, le PRD et le PS, avec l'appui des milieux économiques, ont constitué un comité national de votation. Voici ses coordonnées.

Comité « Contre l'initiative anti-étrangers », secrétariat romand, case postale 3085, 1211 Genève 3
téléphone: 022 786 66 81
télécopieur: 022 786 64 50
courriel: info@cvp.ch
Internet: www.autogoal.ch

Appel pour une Suisse tolérante

A l'initiative du PS, du syndicat Comédia, de Solidarités sans frontières et de nombreuses personnalités, une campagne pour davantage d'ouverture et une meilleure intégration des personnes étrangères vivant chez nous se développe progressivement, dont les objectifs vont au-delà de la votation sur l'initiative des 18%. Vous trouvez le texte de l'appel au centre de cette brochure, sous forme de carte postale à renvoyer si vous y souscrivez.

« Quand on aime, on ne compte pas »

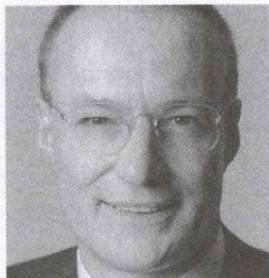
Un autre comité s'engage en Suisse romande contre l'initiative, dans une perspective antiraciste et solidaire. Il mène notamment une tournée dans diverses localités, avec des débats à la suite de la projection du film « La Promesse ». Informations, textes et programme auprès de: Collectif romand « Quand on aime on ne compte pas », case postale 328, 1000 Lausanne 9
téléphone: 021 311 80 57
courriel: acor@vtx.ch

NON

à l'initiative 18%

www.autogoal.ch

Care compagne et compagni, ci vediamo a Lugano!



Pierre Aeby
président intérimaire
du PS Suisse

Attachés aux libertés et à la démocratie, les socialistes entendent convaincre. La réforme de la société capitaliste et libérale reste l'objectif principal. Dans cette ligne, la valeur fondamentale de l'égalité a la primauté sur celle de la liberté du commerce et de l'industrie, bien que nous la reconnaissions aussi.

À partir de là, nos priorités pour l'action politique sont claires: nous n'admettons pas que la société fasse marche arrière sur le terrain des libertés et de l'égalité, les intérêts du commerce et de l'industrie retrouvant une domination quasi absolue, ainsi qu'il en fut au début du XX^e siècle.

La globalisation de l'économie et des techniques s'opère au détriment de la majorité de la population de notre planète, condamnée à une précarité insupportable. Et, dans nos sociétés riches, la substance même d'une équité relative entre groupes sociaux est menacée par un mode de gouvernement où le néolibéralisme s'affirme comme la fin de l'histoire.

En cherchant à renouveler le sens et les modalités du « service public », nous sommes convaincus que la société civile et l'État sont les meilleurs garants d'un développement économique équitable et durable. Les acteurs économiques en sont certes les partenaires indispensables, soumis eux aussi aux impératifs de l'égalité et de la démocratie.

Avec la fin d'une période de tensions internes, plus médiocres que profondes, notre Congrès ordinaire 2000 témoignera, en cette année du centenaire du Partito socialista del Ticino, de cet esprit de résistance et de réforme qui nous est propre. Nous nous engageons pour une politique prenant en compte toutes les citoyennes et tous les citoyens. Il appartient donc aujourd'hui à chaque camarade, à chaque section de prendre conscience de nos responsabilités communes et de contribuer au renouveau qui donnera force et confiance à notre parti.

Congrès ordinaire: mode d'emploi

Le Congrès ordinaire du PS Suisse a lieu tous les deux ans. Il est l'instance suprême de notre organisation démocratique. En 1998, il s'était réuni à Montreux. Il s'ouvrira à 13h00 samedi 14 octobre au Palazzo dei Congressi à Lugano, pour se conclure dimanche 15 octobre à 15h00 environ.

Ordre du jour

- Rapport de gestion 1998-99
- « Pour un service public moderne et fort: faut-il moins d'État... ou peut-être davantage? » Document principal sur le service public
- Révision des statuts
- Élection de la présidence du parti
- Élection de membres du Comité directeur
- Adaptation du montant de la cotisation de membre
- Propositions des sections
- Résolutions

Comment y participer?

Chaque section a reçu à la veille de l'été les documents préparatoires et les formulaires d'inscription. Outre ses délégués dûment mandatés, elle peut inviter autant de camarades qu'elle le souhaite à y participer. Le délai d'inscription est échu le 15 septembre. Dès lors, qui souhaite participer au Congrès ordinaire 2000 prend sans plus tarder contact avec la présidence de sa section.

Comment participer à distance?

Chaque membre du PS peut commander les documents au secrétariat central ou en prendre connaissance via Internet à l'adresse www.sp-ps.ch



Agenda

Votations fédérales du 26 novembre 2000

- Initiative populaire fédérale « pour un assouplissement de l'AVS – contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes »
- Initiative populaire fédérale « pour une retraite à la carte dès 62 ans, tant pour les femmes que pour les hommes »
- Initiative populaire fédérale « économiser dans l'armée et la défense générale – pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (en faveur d'une redistribution des dépenses) »
- Initiative populaire fédérale « pour des coûts hospitaliers moins élevés »
- Loi sur le personnel de la Confédération (référendum)

Dates importantes

- Samedi 9 septembre à Villeneuve: Congrès extraordinaire du Parti socialiste vaudois.
- Samedi 9 septembre à Bâle: Etats généraux pour l'Europe, sous l'égide du NOMES, « La démocratie et l'Europe – obstacle ou chance? »
- Lundi soir 11 septembre à Lausanne: assemblée du PS de la ville de Lausanne, à 20h00 à la Maison du Peuple, place Chauderon, avec Franco Cavalli, président du Groupe socialiste.
- Jeudi soir 14 septembre à Genève: assemblée générale du Parti socialiste genevois.
- Samedi 16 septembre à Berne: journée du PS sur la politique de la famille.

- Lundi 18 septembre à Berne: ouverture de la session d'automne des Chambres fédérales.
- Samedi 23 septembre: Congrès extraordinaire du Parti socialiste neuchâtelois.
- Dimanche 24 septembre: votations fédérales.

Souhaitez-vous recevoir nos communiqués de presse par courrier électronique?

Rien de plus simple!
Envoyez un courrier électronique à l'adresse listman@sp-ps.ch avec le contenu suivant:
join presse-f <votre adresse électronique>
Exemple:
join presse-f tintin@tibet.ch



Activités de formation du PS Suisse

Informations, programme et soutien de vos projets de formation auprès de: **Christine Müller**, responsable de la formation, secrétariat central, Spitalgasse 34, 3001 Bern, tél. 031 329 69 92, fax 031 329 69 70, courriel: cmueller@sp-ps.ch

Commande



Je commande

- Collectif: **Le livre noir du libéralisme**, Fr. 30.-
- Collectif: **Le travail en question**, Fr. 15.-
- Michel Cornut: **Salarié-e-s: tous vos droits**, Fr. 22.-
- René Longet: **La Suisse en Reconstitution**, Fr. 28.-
- Jean-Claude Rennwald: **Quand la Suisse éclatera**, Fr. 24.-
- Cartable A4**, Fr. 97.-
- Les verres à vin du PS**, Fr. 16.-
- La montre suisse de qualité**, Fr. 65.-
- Jeu de jass** deutsch français, Fr. 2.50
- Etui en cuir pour jeu de cartes**, Fr. 22.-
- Stylo à bille**, Fr. 5.-
- Vin bio neuchâtelois**
 - Pinot noir, Fr. 24.-
 - Œil de Perdrix, Fr. 24.-
 - Neuchâtel, Fr. 15.-
 - Carton de 3 bouteilles, Fr. 63.-

- Je m'abonne à votre **Service de presse** (parution tous les 15 jours) pour une année (membres: Fr. 30.-; non-membres: Fr. 60.-)
- Je m'abonne à la **Rote Revue**, Fr. 40.- (seulement en allemand)

Autres articles ou publications du PS :

Nom/Prénom:

Adresse:

NAP/Localité:

Date:

Signature:

A retourner au PS Suisse, Spitalgasse 34, case postale, 3001 Berne



97.-

Cartable A4

en cuir noir, avec fermeture éclair, 4 compartiments pour les dossiers, 1 compartiment pour cartes de visite, 1 compartiment extérieur fermé et un stylo à bille du PS



16.-

Les verres à vin du PS

avec logo couleurs, un carton de 6 pièces



65.-

La montre suisse de qualité

avec sigle du PS, boîtier chromé à quartz, étanche, bracelet en cuir noir, garantie 1 an



5.-

Stylo à bille

(Ballograph)
Stylo à bille de qualité



2.50

Jeu de jass

deutsch ou français
avec le logo socialiste au verso
(36 cartes)
avec étui en carton, + Fr. -.25



22.-

Etui en cuir

pour jeu de cartes, noir, logo à l'intérieur, avec un bloc-notes et un crayon



**Vin «bio»
neuchâtelois
avec l'étiquette
de l'artiste
Schang Hutter**

Pinot noir (rouge) Fr. 24.-
Œil de Perdrix (rosé) Fr. 24.-
Neuchâtel (blanc) Fr. 15.-

Carton de 3 bouteilles Fr. 63.-
1 bouteille Neuchâtel,
1 bouteille Œil de Perdrix,
1 bouteille Pinot noir.



PSshop

180553/ 188
Parlamentsdienste Dok.zentrale
Daniel Schweizer
Bundeshaus Ost
3003 Bern

Changements d'adresse et retours: PS Suisse, case postale, 3001 Berne

Pour le renouveau de la politique de l'énergie

**3 X OUI à l'initiative solaire,
au contre-projet et à la redevance
incitative sur l'énergie en faveur
de l'environnement**

Pour une démocratie forte et moderne

**OUI à l'initiative « davantage de
droits au peuple grâce au référen-
dum avec contre-proposition
(référendum constructif) »**

Contre une politique arbitraire et illusoire

**NON à l'initiative « pour une régle-
mentation de l'immigration »**

Pour une Suisse ouverte et solidaire! Votre PS